

Brest : après la première année

«Le collège de la 7^e île est l'annexe innovante du collège des îles du Ponant. Ouvert en septembre 2001 avec 52 élèves pour deux classes de 6^e et une classe de 5^e ; on passe à 86 élèves répartis en deux classes de 6^e ; deux classes de 5^e ; une classe de 4^e en 2002. Le recrutement est hétérogène, avec des inscriptions qui font suite à l'école Freinet de Brest.



L'apprentissage du choix

La journée démarre par un temps de « mise en route » d'une demi-heure avec différentes activités au choix (lecture au CDI, relaxation, construction de maquettes, discussion en groupe, revue de presse, dessins, pliages, jonglage, Kapla...). Ce temps permet de commencer les journées calmement et sans stress. Les élèves s'inscrivent librement aux activités qui leur plaisent, elles évoluent en fonction de leurs propositions.

La matinée se poursuit avec les cours disciplinaires, et là, chacun retrouve sa classe.

Si les classes traditionnelles par « âge » sont conservées, les séances de cours tendent à faire acquérir aux enfants des méthodes d'autonomie dans l'apprentissage (exposés, ressources du CDI et Internet) et ils sont encouragés à travailler à deux ou à trois.

Après le repas (le self est à dix minutes à pied) vient un temps de RETP (Réseau d'Entraide pour le Travail Personnel). Cette séance quotidienne permet aux élèves de faire leurs devoirs et de travailler, avec l'aide d'un enseignant, dans une discipline où ils rencontrent des difficultés. Ils s'inscrivent soit dans un RETP disciplinaire (anglais, français, histoire/géographie, math,

physique/techno, SVT) soit en autonomie pour y effectuer leur travail personnel ou en relaxation. Si les inscriptions des élèves se sont beaucoup orientées vers l'autonomie au début, ils utilisent, de plus en plus, les séances disciplinaires.



L'entraide et la coopération

Nous n'avons pas mis en place d'organisation systématique pour la coopération entre élèves. L'entraide se fait selon les besoins :

- lors de la préparation d'un devoir plusieurs élèves révisent ensemble ;
- un élève en difficulté peut se faire aider par un autre élève. Cependant la tendance est plutôt de se tourner vers le professeur qui alors aide l'élève ou demande à un autre élève d'intervenir.

A terme, nous prévoyons de créer un dispositif (tableau ou autre support) qui permettrait une aide plus systématique : des élèves s'inscriraient comme personnes ressources dans une matière ou un domaine plus restreint de compétence (géométrie,



Ordre du jour du conseil du 14 mars 2003:

Rappel des règles des permanences (CPE)

Participation au Fest-Noz de l'association du 20 mars (Stéphen)

Compte rendu du goûter citoyen du 13 mars « Être ado aujourd'hui » (Dylan)

Compte rendu de la réunion du 14 mars avec le « programmiste » pour la restructuration des locaux (Pierre)

Organisation d'actions pour la semaine d'éducation contre le racisme (17 au 23 mars) (adultes)

Le point des médiateurs (médiateurs du semestre)

Respect des règles de vie

Non-respect de la santé et de la sécurité des autres :

Bagarre et gestes violents : aide des médiateurs - explications devant un adulte - excuses - contrat.

Si récidive : informer les parents.

Non-respect du corps des autres :

Surpris dans les toilettes interdites : nettoyer les toilettes le soir.

dans le cadre des programmes et des instructions officielles du ministère de l'Éducation nationale.



Un Conseil coopératif

Une fois par semaine se tient le conseil coopératif. Rassemblant tous les acteurs du collège (enfants, profs, CPE, secrétaire et parents) il est un lieu d'information, de discussion, d'élaboration et parfois de décision. Les premiers conseils coopératifs ont été consacrés dans leur plus grande partie à la discussion et à l'adoption du règlement intérieur de l'établissement. Même si un certain nombre de règles relèvent du chef d'établissement ou des enseignants, d'autres ont été discutées puis votées en conseil coopératif. Les enfants ont trouvé là un lieu pour aborder leurs problèmes quotidiens ou leurs interrogations sur la vie au collège. Pour les adultes, le conseil coopératif s'est révélé un lieu de diffusion de l'information et de mise au point quand la situation l'exigeait. Il s'agit de pratiquer la démocratie avec au final un vrai pouvoir de décision du conseil sur les règles communes et sur la vie du collège. Le conseil fait l'objet d'un compte rendu écrit, rédigé par un élève avec l'aide d'un adulte.

lecture d'images, conjugaison, correction d'orthographe...).



Les projets transdisciplinaires

Ils ont lieu deux après-midi par semaine, sur des séquences de trois heures. La durée de ces projets est fonction des objectifs fixés :

– Projets transdisciplinaires par niveau, sur 3 ou 4 séances, pour aborder sous l'angle de différentes matières, un point précis du programme.

– Projets individuels ou en binômes, au libre choix des enfants, sur 6 à 8 séances.

– Projets longs (12 à 15 séances) pour lesquels les enfants s'inscrivent selon leurs centres d'intérêts. Projets actuellement en cours : la médiation par les jeux, silence... on tourne !, les arts de la rue, l'histoire en chantant, ma ville en forme(s) !, quels risques courons-nous ? quels risques faisons-nous courir aux autres ?

Le principe est d'aborder les exigences disciplinaires par des thèmes proches des centres d'intérêts des enfants. Là encore, nous privilégions le rôle actif des enfants lors de leurs apprentissages.

Les adultes reprennent les souhaits des élèves (boîte à projets) et proposent des projets qui englobent plusieurs demandes.



L'évaluation de compétences

Nous avons abandonné les évaluations sanctionnées par une note dont le caractère réducteur et hiérarchique ne permet pas à l'élève de percevoir ses difficultés réelles, ni ses réussites. Nous les avons remplacées par des évaluations plus fines : elles se font par compétences. Le livret de compétences est un instrument d'évaluation et de suivi pédagogique de l'enfant. Il fait également état de son comportement. Il a été élaboré



La vie au collège

Quelques élèves nous posent d'importants problèmes de comportement et /ou de travail, nous leur proposons de choisir un adulte référent (tuteur). Des entretiens individuels sont alors mis en

DOSSIER

place (et parfois une fiche de suivi individuel remplie à la fin de chaque séance par l'adulte responsable).

Ce système a permis, auprès de certains élèves, de canaliser dans un premier temps les problèmes de comportement et grâce aux fiches de suivi individuel, d'améliorer les efforts dans le travail scolaire.

Quelques indicateurs permettent de mesurer une perception du collège par les enfants plutôt positive :

- le faible taux d'absentéisme (moins de 3 %) ; les deux enfants déscolarisés pour phobie scolaire ont également augmenté leur taux de fréquentation et l'un d'entre eux a participé aux voyages scolaires ;
- les élèves parlent du collège de manière très positive à des personnes extérieures lors des portes ouvertes ou de visites individuelles.

La violence physique et verbale a diminué pendant les récréations, notamment grâce à l'intervention des médiateurs. Les médiateurs sont des élèves qui acceptent, pour un semestre, d'intervenir par la discussion en cas de différend entre élèves ou avec des adultes du collège.

Pour une grande majorité, les parents sont satisfaits de la scolarité de leur enfant dans ce collège. Souvent ils ressentent un sentiment de soulagement en voyant que leur enfant vient avec plaisir au collège et s'y sent bien. Les conseils de classe sous forme d'entretiens individualisés (trois professeurs avec les parents et l'enfant)

ont été appréciés par l'ensemble des familles. Il est certain que la place et le rôle des parents dans ce type de structure doivent faire l'objet d'un débat qui mérite d'être approfondi pour les années scolaires à venir.

Ceci n'est qu'un premier bilan après seulement un peu plus d'une année de fonctionnement pour cette nouvelle structure innovante. Des bilans pédagogiques sont certainement à faire pour améliorer notre action. Une fois passées les difficultés de départ, il nous aura

fallu à tous (enfants, parents, équipe pédagogique) nous adapter à un nouveau mode de fonctionnement afin de le faire avancer et évoluer pour le bénéfice de l'ensemble.

Mais déjà, on rencontre des enfants heureux de venir au collège. Pour les parents comme les enseignants, c'est un motif énorme de satisfaction et un encouragement à continuer dans cette voie.

**Équipe pédagogique et
Jocelyne Pâque**
parent d'élève

RETRANSCRIPTION DU MICRO-TROTTOIR RÉALISÉ PAR DES ÉLÈVES LORS DES PORTES OUVERTES DU 01/02/03

« Que pensez-vous du collège ? »

1. Une mère (2 enfants au collège en 4^e ; deuxième année) :
Pour mes 2 garçons, c'est la suite logique après la scolarité en primaire à l'école Freinet. Ils y sont entrés en 5^e car le collège n'avait pas ouvert ses portes pour leur 6^e. Je peux dire d'ailleurs que leur scolarité en 6^e en système classique s'est faite sans difficulté : le niveau scolaire était largement atteint et il n'y a eu aucun problème d'adaptation.

Ce qui nous a motivés pour les inscrire ici :

- expérience réussie de la pédagogie Freinet ; recherche de poursuite de ces logiques ;
- apprendre autrement : méthodes pour les intéresser, les rendre plus autonomes ; ils peuvent s'approprier leur désir d'apprentissage.

2. Famille en visite :

Le parent : « il est "différent", il porte bien son nom ; la visite est positive et les élèves ont bien expliqué. »

Le fils : « oui, c'est bien ».

3. Un père (parent au collège ; fils en 6^e après trois ans Freinet).

Portes ouvertes : impressionné par le travail et le dynamisme des élèves présentant leurs projets (NDLR : travail interdisciplinaire sur six semaines, choisi parmi six sujets proposés ; deux après-midi par semaine)

C'est un collège actif au fonctionnement très ouvert. Les élèves peuvent donner leur avis par exemple au conseil coopératif.

4. Famille en visite :

C'était bien expliqué ; pour nous c'est la continuité de l'école Freinet. C'est bien.

BREST, COLLÈGE DE LA 7^E ÎLE : LA LONGUE MARCHÉ POUR UN COLLÈGE DIFFÉRENT

De novembre 2000 à juillet 2001, l'association pour la création d'un collège différent à Brest se réunit tous les mardis soir. Le projet s'élabore à partir du document qu'une autre équipe avait rédigé dès 1996. Le 30 janvier 2001, un projet est envoyé au CNIRS et à tous les partenaires politiques, éducatifs et syndicaux. Le 2 mars 2001, le projet de Brest est validé par le CNIRS et déposé au ministère pour accord de Jack Lang.

Les contacts avec l'institution

Dès septembre 2000, au congrès ICEM-pédagogie Freinet à Rennes et à la création du CNIRS, le projet de 1996 a donc été repris par des parents très motivés, souvent parents à l'école Freinet de Brest ouverte depuis bientôt 30 ans.

Immédiatement, des rencontres ont eu lieu avec :

- Le maire de Brest, président du Conseil général du Finistère.
- L'inspecteur d'Académie.
- Le recteur d'Académie.
- La direction de l'Enseignement scolaire.
- Le CNIRS.
- Un membre de l'ICEM membre du CNIRS.

Tous ces contacts étaient favorables. Le recteur s'est porté volontaire pour accueillir deux collèges innovants sur l'académie de Rennes (!). Le 27 septembre 2000, le maire promettait que dès le feu vert du ministère de l'Éducation nationale, nous déciderions du lieu d'implantation du collège.

À partir de ce moment-là, nous avons attendu l'annonce officielle qui n'est arrivée que le 20 juin 2001. Entre temps, nous n'avons jamais eu de réponse aux nombreux courriers envoyés. Toutes les informations dont nous disposions, nous les obtenions grâce à un membre de l'ICEM qui était aussi membre du CNIRS.

Les inscriptions des élèves

Elles ont été tardives puisque l'inspecteur d'Académie ne voulait pas prendre de décisions tant que l'annonce d'ouverture n'était pas officielle (d'autant qu'aucun principal n'était volontaire pour accueillir cette structure innovante). L'association avait envoyé un communiqué de presse pour évaluer le nombre de familles intéressées et nous avons reçu 70 appels. La liste de ces appels a été transmise à l'inspecteur et c'est lui qui a inscrit. A la rentrée, tous les dossiers des élèves n'étaient pas arrivés au collège.

La rentrée 2001 : des conditions matérielles minimales

Le collège a ouvert le 10 septembre 2001 avec 52 élèves répartis en 2 classes de 6^e et une classe de 5^e, nous n'avions que des tables et des chaises et l'aventure commençait...

Le décret de création de ce collège expérimental n'arrivant pas, les fonds octroyés (300 000 F du Ministère et 300 000 F du Conseil général) étaient bloqués, les travaux promis aux vacances de la tous-

saint aussi, le matériel arrivait au compte-gouttes... et l'équipe pédagogique devait faire ses preuves.

Pour conclure

Nous sommes persuadés que notre projet a été retenu pour quatre raisons :

- Il existe une école primaire Freinet depuis trente ans sur Brest.
 - Il y a un historique de l'association.
 - Les décideurs régionaux, départementaux et locaux sont favorables au projet.
 - Plusieurs membres de l'association sont membres de l'ICEM et de fait nous avons bénéficié de rapports privilégiés avec le CNIRS.
- Voilà, tout cela représente beaucoup d'énergie mais on est environné d'une telle inertie que je ne sais pas si l'on peut faire autrement.

Nadine Raoult
Parent d'élève à Brest

Postes d'enseignants à pourvoir :

Le collège est en phase de croissance, aussi le recrutement d'enseignants est encore possible (professeurs titulaires de l'Académie de Rennes) ; pour tout renseignement, joindre l'équipe au collège. Contacts :

- Au collège : 02 98 02 25 33
- Association pour un collège public différent : Jocelyne Pâque 02 98 48 51 77.